

DESIGNATION BENEFICIAIRE GARANTIE DECES

☐ FEDERATION CONTINENTALE	☐ GENERALI ASSURANCES VIE
N° DE CONTRAT :	CONTRACTANTE :
N° de Sécurité Sociale :	
Je soussigné,	
Adresse	
désigne au titre du mentionné ci-dessus comme bénéficiaire(s) des sommes payables en cas de décès :	
mon conjoint, à défaut mes enfants vivants ou représentés, nés ou à naître, à défaut mes ascendants, à défaut mes héritiers.	
autre désignation (1) :	
<u>ATTENTION</u> : Les personnes vivant maritalement remplir la case « autre bénéficiaire ».	ne sont pas considérées comme conjoint, dans ce cas vous devez
Cette désignation annule et remplace celle prévue a antérieure.	ux conditions générales du contrat ou toute autre désignation
Fait à	, le
	Signature (à faire précéder de la mention "lu et approuvé")

(1) Si les bénéficiaires sont multiples, préciser :

- les noms et prénoms des bénéficiaires dans l'ordre d'attribution du capital en précisant "à défaut"
- le pourcentage du capital attribué à chaque bénéficiaire

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à GENERALI Vie, 7 Bd Haussmann 75442 PARIS CEDEX 09 – Tel 01.58.38.88.60. Ces informations sont destinées à GENERALI Vie et sont nécessaires au traitement de votre dossier. Ces informations sont susceptibles d'être transmises à des tiers pour les besoins de la gestion du contrat, notamment à votre Courtier. Par la signature de ce document, vous acceptez expressément que les données vous concernant leur soient ainsi transmises.